

cette formation. Il est regrettable au point de vue scientifique qu'on n'ait pas poussé encore quelques centaines de pieds plus loin. Il eût été du plus haut intérêt pour les géologues de connaître sur quelles bases repose notre Trenton. De plus, n'y aurait-il pas eu possibilité de trouver du gaz à des horizons aussi profonds? Nous croyons que sa présence n'aurait pas été une surprise. D'autant moins que l'on voit des assises plus anciennes encore, comme le groupe de Québec, renfermer des matières bitumineuses en quantité considérable.

D'ailleurs, l'opinion tend à se répandre de plus en plus parmi les géologues qu'on devra trouver du gaz dans presque toutes les formations géologiques, du moment que les conditions physiques et chimiques nécessaires à sa production et à sa conservation dans des réservoirs souterrains appropriés auront été réalisées. Ainsi, à Saint-Grégoire, on a obtenu une veine gazeuse assez puissante à la base du drift. Dans le Missouri, le même drift produit une quantité utilisable du même combustible. De son côté, M. le docteur G. M. Dawson a étudié un dégagement gazeux considérable dans un puits foré à Cassil, territoire du Nord-Ouest, exclusivement dans le crétacé. Le même caractère se trouve dans le reste des formations, en descendant. Si bien que M. Ashburner va jusqu'à dire que la présence du gaz dans les formations archéennes n'est pas une impossibilité.

Sans pousser la généralisation aussi loin, nous regardons comme assez probable que le calcaire de Trenton ne forme pas la limite extrême des réservoirs gazeux, mais qu'on en découvrira encore d'autres dans les horizons plus inférieurs.

Les trois autres puits de la compagnie de gaz combustible ont été percés pendant l'année 1887, dans le village de Louiseville même, à environ 18 milles des Trois-Rivières, sur les bords du lac Saint-Pierre. Nous les appellerons les puits Nos 2, 3 et 4, d'après la date du forage.

Le puits No 2 frappa le schiste après avoir traversé 125 pieds de drift. Le revêtement fut poussé jusqu'à la profondeur de 146 pieds. A 210 pieds, une première veine de gaz se fit jour, mélangée avec de l'eau salée; une seconde veine de gaz apparut à 260 pieds, accompagnée, elle aussi, d'eau minérale, et les travaux furent ensuite arrêtés. Le puits est maintenant rempli d'eau, sans dégagement de gaz. Le puits No 3 fut creusé à quelques arpents au nord-est du premier. Le schiste ne fut atteint qu'à 165 pieds. A 220 pieds, apparition d'une première veine de gaz et d'eau salée, suivie d'une seconde absolument analogue, à la profondeur de 295 pieds.

Nous possédons sur la section du puits No 4 des données plus complètes. Il a été poussé jusqu'à la profondeur de 645 pieds, et nous avons eu des échantillons de dix pieds en dix pieds, depuis 325 jusqu'au fond. L'examen que nous en avons fait nous a permis de constater une fois de plus qu'il faut toujours contrôler les affirmations des mineurs relativement à la nature des terrains qu'ils traversent. Suivant eux, le calcaire avait apparu à la profondeur de 500 pieds, et voilà que nous le trouvons parfaitement caractérisé à 350. De 350 à 490, nous trouvons constamment le même calcaire, à grains grossièrement cristallisés, et ressemblant beaucoup au calcaire de Deschambault. A 515 apparaît un calcaire décidément plus foncé et moins cristallin. A 545, de petits cristaux de pyrite de fer se voient dans le calcaire, et se continuent jusqu'à 575 pieds; puis le calcaire redevient le même, un peu plus pâle toutefois, et se prolonge jusqu'à 645, où se trouve un lit très dur de grès, à grains jaunâtres et très fins. Le creusage s'est arrêté là.